



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2021, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	41-3285-8	Numéro de version:	1.02
Date de révision:	04/06/2021	Annule et remplace la version du :	12/03/2021

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Ultimate Wash & Wax G177 [G17701 G17748 G17764]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Ce produit a été testé pour les lésions oculaires / irritation oculaire et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

Ce produit a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	911-418-6	< 0,01

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
-------	---------------------------------

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.
------	--

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P280E Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

3% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 3% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement Détergents 648/2004 (non requis pour un étiquetage industriel): 5-15%: d'agents de surface anioniques. < 5%: Agents de surface non-ioniques. Contient: Parfums, Colorants, mélange de Méthylchloroisothiazolinone et Méthylisothiazolinone (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non-dangereux	Mélange	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
Émulsion de cire confidentielle	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	(N° CAS) 85586-07-8 (N° CE) 287-809-4	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	(N° CAS) 61789-40-0 (N° CE) 263-058-8	1 - 3	Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411
Chlorure de sodium	(N° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3	1 - 3	Substance non classée comme dangereuse
OXYDE DE	(N° CAS) 1643-20-5	1 - 3	Aquatique aigüe 1, H400,M=1

DODECYLDIMETHYLAMINE	(N° CE) 216-700-6		Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	1 - 3	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	1 - 3	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	(N° CAS) 68411-30-3 (N° CE) 270-115-0	1 - 3	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	< 0,01	EUH071 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=100 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 Nota B Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 2, H310

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	(N° CAS) 61789-40-0 (N° CE) 263-058-8	(C >= 15%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 15%) Irr. des yeux 2, H319
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 911-418-6	(C >= 0.6%) Corr. cutanée 1C, H314 (0.06% <= C < 0.6%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 0.6%) Lésions oculaires 1, H318 (0.06% <= C < 0.6%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 0.0015%) Sens. de la peau 1A, H317
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	(C >= 10%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 10%) Irr. des yeux 2, H319
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	(N° CE) 931-534-0	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 38%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 38%) Irr. des yeux 2, H319
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	(N° CAS) 85586-07-8 (N° CE) 287-809-4	(C >= 20%) Lésions oculaires 1, H318 (10% <= C < 20%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer la peau avec de grandes quantités d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux

appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Douce de cerise
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Point d'éclair:	> 93,3 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7,5 - 9
Viscosité cinématique	3 750 mm ² /s
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	Totale
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1 g/cm ³
Densité relative	1 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	4 g/l [Conditions: (calcul selo, la Directive 2004/42/EC)]
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 800 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Cutané	Lapin	LD50 6 300 mg/kg
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 079 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 870 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 1 080 mg/kg
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	Ingestion	Souris	LD50 2 700 mg/kg
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	Cutané	Lapin	LD50 3 536 mg/kg
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Ingestion	Rat	LD50 > 1 500 mg/kg
Chlorure de sodium	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Chlorure de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 10,5 mg/l
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	LD50 3 550 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Lapin	LD50 87 mg/kg
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Irritant
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Lapin	Irritant
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Irritant
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Irritant
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Lapin	Irritant
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Lapin	Moyennement irritant
Chlorure de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
-----	------------	--------

	mes	
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Lapin	Corrosif
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	Lapin	Corrosif
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Corrosif
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Lapin	Corrosif
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Lapin	Corrosif
Chlorure de sodium	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Multipl es espèces animales.	Non-classifié
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	Cochon d'Inde	Non-classifié
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vivo	Non mutagène
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	In vitro	Non mutagène
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	In vivo	Non mutagène
Chlorure de sodium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Chlorure de sodium	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vivo	Non mutagène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Chlorure de sodium	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	Pendant l'organogénèse
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	Pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)				s		
--	--	--	--	---	--	--

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	la peau Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 6,91 mg/day	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	sang des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 225 mg/kg/day	90 jours
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	92 jours
Chlorure de sodium	Ingestion	sang Rénale et / ou de la vessie système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2 240 mg/kg/day	9 Mois
Chlorure de sodium	Ingestion	Système nerveux des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/day	90 jours
Chlorure de sodium	Ingestion	Foie Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 33 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat
----------	--------	-----------	------	------------	------------	---------------

					final	
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	135 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	5,4 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>20 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	3,6 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,7 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Vairon de Fathead	Estimé	42 jours	NOEC	1,4 mg/l
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,88 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	30 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	1,67 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	7,4 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,9 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1,28 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	72 jours	NOEC	0,23 mg/l
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,18 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Bactéries	Expérimental	30 minutes	NOEC	>3 000 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	1,9 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-	61789-40-0	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	0,55 mg/l

acyles de coco, hydroxydes, sels internes						
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	1,1 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,09 mg/l
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,9 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,11 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	30 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,2 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Vairon de Fathead	Expérimental	302 jours	NOEC	0,42 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,0049 mg/l
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE	1643-20-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,36 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Boue activée	Expérimental		NOEC	8 000 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Algues - autres	Expérimental	96 heures	EC50	2 430 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	5 840 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	874 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Vairon de Fathead	Expérimental	33 jours	NOEC	252 mg/l
Chlorure de sodium	7647-14-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	314 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC10	>10 000 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	27 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	7,2 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	7,1 mg/l

Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,27 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,95 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	1,97 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	4,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,53 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Diatomée	Estimé	72 heures	EC10	1,2 mg/l
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,4 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	0,91 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	5,7 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Copépodes	Expérimental	48 heures	EC50	0,007 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	0,0199 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	0,027 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,19 mg/l

Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LC50	0,3 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,099 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Diatomée	Expérimental	48 heures	NOEC	0,00049 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEL	0,02 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,004 mg/l
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,004 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	96 % dégradé	OCDE 301D
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE	1643-20-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	95,27 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non			N/A	

		disponibles ou insuffisantes				
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % en poids	Méthode non standard
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.2 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	> 60 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	Estimé Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	62 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide sulfurique, esters monoalkyliques en C12-14, sels de sodium	85586-07-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.78	Méthode non standard
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	Expérimental BCF - Vairon à grosse tête	192 heures	Facteur de bioaccumulation	2-987	OCDE 305E
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.69	Méthode non standard
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE	1643-20-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.85	Méthode non standard
Chlorure de sodium	7647-14-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.9	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acides sulfoniques, C14-16-Alcane Hydroxy et C14-16 Alcène, Sels de sodium	931-534-0	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.3	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-	55965-84-9	Estimé BCF - Branchie bleue	28 jours	Facteur de bioaccumulation	54	OCDE 305E

isothiazolin-3-one [no ce 247-500-7] et 2-méthyl-2h-isothiazol-3-one [no ce 220-239-6] (3:1)						
--	--	--	--	--	--	--

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE	1643-20-5	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	1 100 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro UN	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code tunnel ADR	Pas de données de tests disponibles.	Non applicable.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Catégorie de transport ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient multiplicateur ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Transport non autorisé	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du

mélange**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 2 : Danger - Environnement - L'information a été ajoutée.
 Section 2 : < 125ml Danger - Santé - L'information a été ajoutée.
 Section 2 : < 125ml Récaution - Elimination - L'information a été ajoutée.
 Section 2 : < 125ml Précaution - Général - L'information a été ajoutée.
 Section 2 : < 125ml Précaution - Prévention - L'information a été ajoutée.
 Section 2 : < 125ml Précaution - Réponse - L'information a été ajoutée.
 CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
 Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Coefficient multiplicateur - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Catégorie de transport - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Transport non autorisé - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Code tunnel – Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr